



Règlement des compétitions régionales de la ligue Ile De France.

Sommaire

Sommaire	1
Introduction.....	2
Chapitre 1 : Modalités d'inscription	2
Chapitre 2 : Quotas de joueurs	2
Chapitre 3 : Déroulement du championnat.... ..	3
Chapitre 4 : Retard	6
Chapitre 5 : Forfaits et absences.....	7
Chapitre 6 : Pénalités.....	7

Introduction

Ce document a pour but de préciser certaines spécificités du championnat régionale. Il ne se substitue en aucun cas au règlement des compétitions National diffusé par la FFDF.

La ligue Ile de France est garante sous le contrôle de le FFFD de l'organisation des championnats régionaux.

Le championnat régional vise à établir le classement annuel des équipes de la ligue ile de France et de la ligue des hauts de France.

Les résultats sportifs sont pris en compte d'une année sur l'autre pour échelonner les divisions de niveaux de jeu et pour l'accession au championnat national.

Chapitre 1 : Modalités d'inscription

Seuls des joueurs licenciés dans un club affilié aux ligues Île-de-France (LFDIDF) ou celle des hauts de France (LFDHDF) peuvent participer en championnat régional.

Les dates limites d'engagement aux compétitions sont précisées par mail pour chaque catégorie par

- Le ou la directeur(trice) technique régional pour les compétitions open et mixte.
- Le ou la responsable de la commission junior pour les compétitions juniors.
- Le ou la responsable de la commission féminine pour les compétitions féminines.

Les inscriptions aux compétitions ne sont pas automatiques d'une année sur l'autre.

Une équipe qui ne s'inscrit pas sur une catégorie du championnat lors de la saison est rétrogradée dans la division la plus basse la saison suivante.

En cas de non-inscription d'une équipe, l'équipe la mieux classée des relégables de la même division la remplace. Si aucune équipe ne peut/veut prendre la place vacante, il est demandé aux équipes du niveau inférieur dans l'ordre sportif, sinon une équipe pick-up peut se créer afin de réaliser le nombre de matchs prévus par la ligue.

Chapitre 2 : Quotas de joueurs

Pour la validité des matchs, les équipes doivent être constituées par un certain quota de joueurs licenciés dans le club qu'elles représentent. Ce quota est variable selon les catégories et les divisions mais s'applique sur l'ensemble de la compétition si celle-ci est composée de plusieurs phases.
Nombre de joueurs extérieurs au club auquel une équipe peut faire appel :

Compétitions féminines qualificatives aux compétitions nationales :

- Indoor : 3
- Outdoor : 4

Compétition open :

- Indoor : 2
- Outdoor : 3

Compétition junior :

- 1 joueur externe au maximum dans le cadre d'une compétition Junior open
- 2 joueuses externes au maximum dans le cadre d'une compétition junior

Féminine

- 1 joueur et 1 joueuse externe au maximum dans le cadre d'une compétition junior mixte (1 seul joueur ou joueuse s'il s'agit d'une compétition en 4vs4)

Chapitre 3 : Déroulement du championnat

- **Durée et informations générales sur les matchs :**

La durée des matchs, de la mi-temps, le nombre de points, de temps morts et la mise en place d'un CAP ou non est précisée sur le planning par chaque responsable de commission avant le début des compétitions.

- **Catégories de jeu**

Vous trouverez ci-dessous les catégories de jeu en fonction des années de naissance pour la saison en cours. Pour identifier une catégorie, il faut lire de droite à gauche (exemple : un licencié né en 2012 ou en 2013 est dans la catégorie U15).

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2007	2006	senior	1997	1996	1988	1987	1982	1981
Femme	U11	U13	U15	U17	U20									Master	Grand Master		Great Grand Master
Homme	U11	U13	U15	U17	U20						senior			Master	Grand Master	Grand Master	Great Grand Master
	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2007	2006		1994	1993	1987	1986	1979	1978

- **Tenues sportives**

Nous rappelons que l'obligation de porter des tenues strictement identiques est valable pour toutes les compétitions fédérales nationales et régionales.

Nous insistons notamment sur la nécessité d'avoir un short/une jupe visible. Nous rappelons que l'aval du DT et de l'équipe adverse est nécessaire pour toute équipe qui n'aurait pas des tenues strictement identiques.

Pour les compétitions juniors, un délai de mise en conformité est cependant toléré pour les nouveaux clubs dont c'est la première année de participation aux compétitions.

- **roster**

Les représentants des équipes doivent fournir la composition de leur équipe éditée via l'extranet (Nom ;Prénom, et N° de Licence) avant le début du premier match de la compétition au Directeur de Tournoi .

Toute équipe peut demander à vérifier le roster de l'équipe adverse auprès du capitaine de l'équipe adverse.

Si une équipe n'a pas envoyé de roster avant le début du premier match de la compétition, alors cette équipe est forfait pour tout le week-end.

- **Championnat open indoor :**

Les poules sont constituées en prenant en compte les résultats sportifs de la saison précédente.

Le nombre de poules et d'équipes par niveaux est donné ci-dessous :

- 12 équipes en DR 1, 2 poules de 6 équipes ;
- 12 équipes en DR 2, 2 poules de 6 équipes ;
- Le reste des équipes constituent la DR3 .

Le championnat se déroule en deux phases.

DR1 :

La première phase regroupe douze équipes sous forme de deux poules de six. À l'issue de la première phase, les trois premiers de chaque poule sont qualifiés en haut de tableau, les trois derniers disputeront le bas de tableau.

Lors de la deuxième phase, le titre se jouera avec la nouvelle poule haut de tableau de six équipes. Les deux premiers de la poule haute accèdent à la Nationale 3.

Les deux dernières équipes du bas de tableau sont reléguées en DR2.

DR2 :

Le fonctionnement est le même que pour la DR 1 avec douze équipes et deux poules de six.

Lors de la deuxième phase, les deux premières équipes du haut de tableau accèdent à la DR1.

Les deux dernières équipes du bas de tableau sont reléguées en DR3.

DR 3 :

Le fonctionnement de la première phase est le même que pour la DR2 avec deux ou trois poules selon le nombre d'équipes inscrites.

À l'issue de la première phase, les deux ou trois premiers de chaque poule sont qualifiés en haut de tableau, le reste des équipes disputent le bas de tableau et le milieu de tableau selon le nombre d'équipes inscrites.

Lors de la deuxième phase, les deux premières équipes du haut de tableau accèdent à la DR 1.

- **Championnat open outdoor :**

Les poules sont constituées en prenant en compte les résultats sportifs de la saison précédente.

Le nombre de poules et d'équipes par niveaux est donné ci-dessous :

- 8 équipes en DR 1 ;
- Le reste des équipes constituent la DR 2 .

Le championnat se déroule en deux phases.

DR 1 :

Les 8 équipes s'affrontent sous forme de round-robin. 5 matchs sont joués le premier week-end et les deux derniers le deuxième.

À l'issue de cette phase, les 4 premières équipes constituent une poule Haut de tableau qui jouera le titre de Champion DR 1. Les deux premières équipes accèdent à la Nationale 3.

Les 4 dernières équipes se rencontreront dans une poule basse de tableau qui jouera le maintien.

Les deux dernières sont reléguées en DR2.

DR 2

Le déroulement de la DR2 sera adapté aux nombres d'équipes inscrites. Il se déroule sur deux week-ends de championnat.

Les deux premières équipes accèdent à la DR1.

- **Championnat beach :**

L'organisation du championnat Beach national est sous la responsabilité de la Fédération française de Flying disc.

Quand il n'a pu être réalisé de championnat beach régional lors de la saison précédente et dans l'hypothèse où le nombre d'inscriptions à une phase du Beach national serait supérieur aux nombres de places disponibles, un arbitrage doit être fait par la ligue Île-de-France.

Cet arbitrage se basera sur les critères suivants :

- 1) Priorité aux équipes nouvelles.
- 2) Classement des équipes 2 suivant les résultats de l'équipe 1 l'année précédente.
- 3) Nombre de licenciés l'année précédente.

- **Compétitions féminines**

En fonction du nombre d'équipe inscrite, la commission féminine planifie la durée des matchs. Le championnat se déroule sur une journée.

La formule de championnat sera adaptée au nombre d'équipes engagées.

- **Compétitions juniors**

La durée et les informations générales sur les matchs sont définies par la commission junior en fonction du nombre d'équipe inscrite.

Les poules sont constituées en prenant en compte les résultats sportifs de la saison précédente.

Chapitre 4 : Retards

Si une équipe n'a pas le nombre de joueurs nécessaires pour commencer un match au moment prévu par les organisateurs, des sanctions seront appliquées comme suit:

Durée des matchs	Intervalles de temps et sanctions					
30 min	Suppression des temps morts	-4 points	-8 points	-12 points	Match perdu	
	0 à 5 min	6 à 8 min	9 à 11 min	12 à 14 min	15 min	
40 ou 45 min	Suppression des temps morts	-2 points	-4 points	-6 points	-7 points + 1ère mi-temps écoulée.	Match perdu
	0 à 5 min	6 à 8 min	9 à 12 min	13 à 16 min	17 à 20 min	21 min
60 min	Suppression des temps morts	-2 points	-4 points	-6 points	-8 points + 1ère mi-temps écoulée.	Match perdu
	0 à 5 min	6 à 8 min	9 à 12 min	13 à 16 min	17 à 20 min	21 min
80 min et 100 min	Suppression des temps morts	-3 points	-6 points	-8 points	-10 points + 1ère mi-temps écoulée.	Match perdu
	0 à 5 min	6 à 10 min	11 à 15 min	16 à 22 min	23 à 30 min	31 min

Ces sanctions s'appliquent pour des retards physiques. Si une équipe n'a pas envoyé de roster avant le début du premier match de la compétition, alors cette équipe est forfait pour tout le week-end.

Si les deux équipes concernées par le match sont en retard, on applique alors les sanctions pour les deux équipes. En cas de forfait dû au retard, le score sera de 0 à 0. Aucune équipe ne marque de point.

Chapitre 5 : Forfaits et absences

Il existe deux types de forfait :

- **Forfait Administratif** : Composition des Équipes ou non présentation du roster.
- Absence : L'équipe ne s'est pas déplacée.

Le "**forfait administratif**" et "l'absence" s'appliquent sur l'ensemble du week-end de compétition. Les sanctions sportives appliquées sont différentes en fonction du type de forfait :

- Forfait Administratif : Matches perdus 13-0 ou 15-0
- Absence :
 - en phase 1 ou Aller ou round robin : relégation à la dernière place de la poule ;
 - en phase 2 ou Retour : relégation à la dernière place de la division ;

Dans le cas d'une "absence" sur la totalité du championnat, l'équipe est assimilée à une équipe non inscrite et sera reléguée à la division **la plus basse** la saison suivante.

En cas de forfait d'une équipe, avant le début du championnat, sur l'ensemble des phases , l'équipe la mieux classée des relégables de cette même Nationale la remplace. Si aucune équipe ne peut/veut prendre la place vacante, il est demandé aux équipes du niveau national inférieur dans l'ordre sportif, sinon une équipe pick-up peut se créer afin de réaliser le nombre de matchs prévus par la fédération.

En cas de forfait d'une équipe pendant le championnat, celle-ci ne peut être remplacée que par une équipe pick-up.

Si une équipe est forfait au premier tour du championnat, elle peut continuer à participer à ce même Championnat si elle n'a pas été remplacée.

Chapitre 6 : Pénalités

Si une équipe se désinscrit entre la date fixée par le responsable de la compétition et la date de Transmission du planning, le club sera prélevé du montant suivant :

Open	Féminine	Juniors
200 €	200 €	100 €

Chaque équipe doit remettre les notes d'esprit du jeu à la fin de chaque journée de compétition.

En cas de non remise de note d'esprit du jeu d'un match à la fin d'une journée de compétition, l'équipe se verra attribuer une note de 0 d'esprit du jeu par match concerné.